Extrait du Vivre en Comminges

http://vivreencomminges.org/OGM-un-champ-illegal-marque-pres.html

OGM : un champ illégal "marqué" près de Samatan

- Alertes en Comminges - AGRICULTURE intensive - OHÉ, OGM ! -

Date de mise en ligne : mercredi 5 septembre 2007

Copyright © Vivre en Comminges - Tous droits réservés

Communiqué de Greenpeace - 5 septembre 2007.

Bézéril (Canton de Samatan - Gers) - Depuis ce matin 9 h 30, une vingtaine de militants de Greenpeace marquent avec du colorant alimentaire rouge un champ de maïs transgénique illégal : ce champ ne figure pas sur le registre public du ministère de l'Agriculture, contrairement à la réglementation en vigueur.

Greenpeace "marque" un champ illégal d'OGM
envoyÃ© par gpfrance

Officiellement, le canton de Samatan est vierge de toute parcelle OGM. A travers cette opération, Greenpeace fait la **démonstration que les cultures de maïs OGM sont incontrôlables**, tant en termes de contamination que de toxicité et maintenant de légalité. L'État doit imposer immédiatement un moratoire sur les cultures en plein champ.
<dl class='spip_document_13 spip_documents spip_documents_right' style='float:right;width:180px;'>

champ OGMmarquage au colorant rouge d'un champ OGM illégal (photo greenpeace)

« *Nous sommes venus* ***dénoncer un délit et porter plainte auprès du procureur de la République d'Auch***, déclare sur place Magali Ringoot, chargée de campagne OGM de Greenpeace. Nous demandons aux services de l'État de venir constater l'infraction, de mener l'enquête et de procéder à une récolte préventive immédiate. »

Depuis mars dernier, les champs cultivés avec des OGM - c'est-à-dire du **maïs MON 810, seul OGM autorisé à la culture en France** - doivent **obligatoirement être déclarés** auprès des services du ministère de l'Agriculture, afin qu'ils soient répertoriées par canton sur un « registre public » (accessible sur http://ogm.gouv.fr). La date limite de déclaration était le 15 mai 2007.

« *Concernant* ***les cultures transgéniques en plein champ, la France est dans une situation de vide juridique total*** : dans les décrets de mars dernier, on ne trouve rien sur le régime de responsabilité, ni sur la transparence de l'information, ni sur l'obligation d'informer ses voisins, ni même sur les distances à maintenir entre un champ OGM et un champ non OGM, s'indigne Arnaud Apoteker, responsable de la campagne OGM de Greenpeace France. **L'État est totalement incapable de faire respecter la seule règle qu'il a établie, à savoir l'obligation de déclarer sa parcelle OGM**. »

Ce champ illégal a été découvert grâce au travail de repérage effectué sur le terrain par les « détectives des champs » de Greenpeace. « En teintant ce champ illégal en rouge, notre objectif n'est pas de nous attaquer au propriétaire du champ en particulier mais de mettre fin à cette vaste hypocrisie qui consiste à répéter que l'on peut contrôler les OGM en milieu ouvert, reprend Magali Ringoot. Les OGM sont incontrôlables : parce qu'ils contaminent l'environnement mais aussi parce qu'il faudrait installer un gendarme dans chaque champ pour savoir où ils sont cultivés. »

« *Cet été, sous prétexte de ne pas revenir sur des décisions prises avant les élections,* ***le gouvernement a laissé cultiver plus de 20 000 hectares de maïs transgénique***. Résultat : le malaise dans les campagnes a redoublé et le climat de confiance nécessaire à la préparation du Grenelle de l'environnement s'est considérablement altéré, note

Arnaud Apoteker. Étant donné l'opposition massive de l'opinion publique, la multiplication des analyses scientifiques montrant les risques de toxicité et cette nouvelle preuve que les OGM sont incontrôlables, il serait aberrant que l'Etat ne décrète pas immédiatement un moratoire sur les cultures en plein champ, avant même la tenue du Grenelle. »

D'autant qu'au niveau de l'Union européenne, la France est de plus en plus isolée. **L'Italie, la Grèce, la Pologne, l'Autriche, la Hongrie interdisent déjà les cultures d'OGM en plein champ sur leur territoire.** Elle est aujourd'hui le seul pays européen avec l'Espagne où il y a des cultures transgénique à grande échelle. Aujourd'hui même, en Roumanie, d'autres activistes de Greenpeace bloquent l'accès à un champ illégal de soja transgénique. La Roumanie a interdit les cultures de soja OGM en plein champ en février 2006, après les avoir autorisées pendant huit ans.

Sur le web :

- Greenpeace

Sur Vivre en Comminges :

- Rubrique Ohé OGM !

Copyright © Vivre en Comminges